



Communiqué de presse

Le Conseil national du Travail s'est réuni en séance plénière le 5 juillet 2023 à 9 heures sous la présidence de monsieur R. Delarue.

Proposition de résolution visant à assurer une meilleure protection aux travailleurs des missions et représentations diplomatiques situées en Belgique

Dans son avis n° 2.372, le Conseil s'est prononcé sur une proposition de résolution visant à assurer une meilleure protection aux travailleurs des missions et représentations diplomatiques situées en Belgique (DOC 55 2956/001). Le Conseil formule d'abord un certain nombre de considérations générales, pour ensuite analyser de manière plus approfondie les quatre actions politiques reprises dans la proposition de résolution.

Ce texte est disponible sur le site du Conseil (www.cnt-nar.be).